



Commune de Bierville

Révision du POS en PLU Annexes sanitaires

Projet arrêté - décembre 2016

pièce n°6

L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Bierville appartient au Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement (SIAEPA) des sources de la Varenne et de la Béthune.

Ce syndicat a compétence pour l'alimentation en eau potable sur la commune.

Selon le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de 2013, le nombre d'abonnés sur Bierville s'élève à 91 contre 87 abonnés au 31 décembre de l'année précédente. Le nombre d'abonnés a augmenté de 4,6%, ce qui en fait la commune qui a la variation la plus importante sur le territoire du Haut-Cailly. Sur le territoire du Haut-Cailly, la gestion du réseau est confiée à un délégataire : il s'agit de VEOLIA (contrat de délégation en date du 07/07/2010, pour une période de 12 ans).

L'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

Il n'y a pas de réseau d'assainissement des eaux pluviales

L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

La gestion des eaux usées sur Bierville est du ressort du SIEPA du Crevon. Seuls le centre-bourg et la zone située derrière l'église et la Mairie relèvent de l'assainissement collectif.

Le traitement des eaux usées collectées sur le réseau dépend de la station d'épuration de Morgny-la-Pommeraye, mise en service en 1997. Cette station d'épuration traite également les eaux usées de Pierreval, Morgny-la-Pommeraye et de la Vieux-Rue. En 2015, le SIAEPA estime à 1 387 le nombre d'abonnés.

La station d'épuration a une capacité nominale de 2 500 équivalents/habitants. La charge entrante maximale en 2014 était de 1 500 équivalents/habitants, ce qui autorise a priori le raccordement de nouveaux usagers à la STEP. Il convient toutefois d'être prudent dans l'analyse de cette donnée, dans la mesure où des pointes ont été enregistrées en entrée en 2011 (3200 équivalents/habitants) et 2013 (2400 équivalents-habitants). Bien que ces pointes restent ponctuelles et a priori exceptionnelles, le nombre d'habitants réellement raccordables à la station d'épuration ne saurait être défini avec précision compte tenu de ces épisodes.

Ces pointes sont principalement liées à la présence d'eaux claires parasites lors d'épisodes pluvieux importants.

Le débit entrant moyen journalier est de 344 m³ en 2013. Les boues produites par la station d'épuration de Morgny-la-Pommeraye sont valorisées par l'épandage agricole.

En 2013, l'évacuation des boues est conforme à 83,08% (rapport pour le prix et la qualité du service du SIEAPA, 2013).

La collecte et le traitement des déchets sur la commune sont une compétence de la Communauté de communes du Moulin d'écalles, qui a délégué cette dernière au Syndicat Mixte pour l'élimination des Déchets de l'Agglomération Rouennaise (SMEDAR).

- **Déchets ménagers et assimilés**

La collecte des déchets ménagers s'effectue au porte-à-porte. Elle a lieu de façon hebdomadaire. Le site Internet de l'intercommunalité indique que ce ramassage s'opère le mercredi.

- **Déchets recyclables**

Il existe un point d'apport volontaire pour le recyclage des emballages et papiers, et des bouteilles, bocaux et pots en verre. Ce dernier est situé Rue des Canadiens.

- **Déchetterie**

Aucune déchetterie n'est implantée sur Bierville. Les habitants peuvent se tourner vers la déchetterie communautaire de Buchy, située sur la Zone Artisanale des Cateliers.

- **Déchets verts**

Pour encourager la valorisation des déchets organiques, la Communauté de Communes du Moulin d'Ecalles a attribué 1 200 composteurs aux administrés entre 2010 et 2012. L'opération est maintenant terminée.